

DEPARTEMENT
DE LA MEUSE

COMMUNE DE VIGNEULLES

ARRONDISSEMENT
DE COMMERCY

PROCES VERBAL

DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

CANTON
DE VIGNEULLES

du 25 Mai 2020

L'an deux mil vingt, le vingt-cinq mai, le Conseil Municipal de la Commune de Vigneulles étant assemblé en session ordinaire après convocation légale, sous la présidence de M. Jean Claude ZINGERLE

Le Maire certifie que le compte rendu de cette délibération a été affiché à la porte de la Mairie le 27.05.2020 que la convocation avait été faite le 18.05.2020 que le nombre de membres en exercice est de 19

Etaient présents : Jean Claude ZINGERLE, Angèle BALOSSO Gilles ROUGIREL, Michel THOMAS, Laure BLANPIED, Alex NICOLAS, Christophe LEBLAN, David PETIT, Christian CRATZ, Philippe ROSENBERGER, Agnès THIEBAUT, Agnès BRONNER, Catherine KETTERER M-Christine HELLIN, Tony VIGNOLA, Michel DEGOUTIN Hélène LECLERE
Absents : Lysiane DEGOUTIN, Mathilde THIERY

Il a été procédé, conformément à l'article L2121.15 du Code Général des Collectivités Territoriales, à l'élection d'un secrétaire pris dans le sein du Conseil ; Mme BALOSSO ayant obtenu la majorité des suffrages, a été désignée pour remplir ces fonctions, qu'elle a acceptées.

M. ZINGERLE, Maire sortant, accueille les nouveaux conseillers municipaux.

Il donne la parole à M THOMAS, le doyen des conseillers pour procéder à l'élection du Maire.

1) Election du Maire

Candidat : Jean Claude ZINGERLE

Ont obtenu :

- Jean Claude ZINGERLE 17 Elu

2) Détermination nombre d'adjoints et élections

Le Maire expose que conformément à l'article L 2122-2 du Code Général des Collectivités Territoriales, il convient de déterminer le nombre d'adjoints qui ne peut excéder 30 % de l'effectif du Conseil.

Après délibération, le Conseil Municipal décide de fixer à 4 le nombre des adjoints.

Adopté à l'unanimité

- 1^{er} Adjoint

Délégation : Population

Affaire sociales
 Enfance – Jeunesse
 Relation avec le milieu associatif
 Développement culturel
 Jumelage
 Personnes âgées
 Relation inter génération

- 2^{ème} Adjoint

Délégation : Technique

Services Techniques (planification et suivi)
 Négociation / Achats
 Gestion des Contrats
 CCAS

- 3^{ème} Adjoint

Délégation : Travaux

Voirie
 Assainissement
 Bâtiment
 Eclairage Public
 Entretien petit patrimoine

- 4^{ème} Adjoint

Délégation : Environnement

Environnement cadre de vie
 Espaces Verts
 Entretien Cimetière
 Développement durable

Candidats :

BALOSSO Angèle
 ROUGIREL Gilles
 THOMAS Michel
 BLANPIED Laure

Ont obtenu :

- BALOSSO Angèle	17 voix	Elue
- ROUGIREL Gilles	17 voix	Elu
- THOMAS Michel	17 voix	Elu
- BLANPIED Laure	16 voix	Elue

3) Election des Maires délégués

- Billy

Candidat : Alex NICOLAS

Ont obtenu :

- Alex NICOLAS	17 voix	Elu
----------------	---------	-----

- Creuë

Candidat : Michel THOMAS

Ont obtenu :

- Michel THOMAS 17 voix Elu

- Hattonchatel

Candidat : Christophe LEBLAN

Ont obtenu :

- Christophe LEBLAN 17 Elu

- Hattonville

Candidats : David PETIT

Ont obtenu :

- David PETIT 17 Elu

- Saint Benoit

Candidat : Christian CRATZ

Ont obtenu :

- Christian CRATZ 17 Elu

- Viéville

Candidat : Philippe ROSENBERGER

Ont obtenu :

- Philippe ROSENBERGER 17 Elu

4) Lecture de la charte de l' élu local

Un exemplaire est remis à chaque conseiller

5) Indemnités des élus

Le Maire expose au Conseil Municipal que l'indemnité des élus doit être versée au taux maximal sauf si le Conseil Municipal délibère pour fixer un montant inférieur.

Après délibération, le Conseil Municipal décide de ne pas appliquer le montant maximal et décide de fixer le montant des indemnités mensuelles pour l'exercice effectif de leur fonction de la façon suivante :

Maire	1800 € soit 46.28 % de l'indice 1027
1° Adjoint	680 € soit 17.48 % de l'indice 1027
2° Adjoint	620 € soit 15.94 % de l'indice 1027
3° Adjoint	550 € soit 14.14 % de l'indice 1027
4° Adjoint	470 € soit 12.08 % de l'indice 1027
MD Billy	265 € soit 6.81 % de l'indice 1027
MD Creuë	390 € soit 10.03 % de l'indice 1027
MD Hattonchâtel	240 € soit 6.17 % de l'indice 1027
MD Hattonville	280 € soit 7.20 % de l'indice 1027
MD Saint Benoit	180 € soit 4.63 % de l'indice 1027
MD Viéville	400 € soit 10.28 % de l'indice 1027

décide que ces indemnités seront revalorisées en fonction de l'indice 1027 de la fonction publique
Abstention de M. CRATZ

6) Autorisation d'ester en justice

Le Maire expose au Conseil Municipal que la Commune fait l'objet d'un recours au Tribunal Administratif de la part de M. PEETERS d'Hattonchâtel concernant un arrêté limitant la sortie des pigeons et demande au Conseil Municipal l'autorisation d'ester en justice.

Après délibération, le Conseil Municipal autorise le Maire à ester en justice pour défendre les intérêts de la Commune et l'autorise à signer tous documents relatifs à cette affaire.

Adopté à l'unanimité

7) Retrait servitude

Le Maire expose au Conseil Municipal que par délibération du 22 mars 2019, il avait été décidé de signer une convention de passage de conduite d'assainissement sur la propriété la Coopérative Fruitière de Billy moyennant plusieurs conditions.

Le projet Assainissement ayant été légèrement modifié, la conduite ne passera plus sur le terrain de la Coopérative Fruitière.

Après délibération, le Conseil Municipal décide donc d'annuler la signature de la convention et les conditions qui s'y rapportaient.

Adopté à l'unanimité

8) Transfert bail de chasse

Le Maire expose au Conseil Municipal que M. LAVIGNE Alain est titulaire du bail de chasse – Lot 1 Nord depuis Mai 2012. Pour des raisons de santé, M. LAVIGNE souhaite arrêter la chasse et demande le transfert du bail pour le temps restant à courir et selon les mêmes conditions à M. Alain JEANNIN de Thillot sous les Côtes

Après délibération, le Conseil Municipal accepte cette proposition et autorise le Maire à signer l'avenant correspondant.

Abstention de M. DEGOUTIN

Informations diverses

- Achat masques : 2000 masques chirurgicaux via l'ADMM (Association des Maires de Meuse) et 1600 masques en tissus fabriqués par les 2 couturières locales + l'association d'Hattonchâtel
- Travaux de voirie en cours : Rue de l'âtre, chemin à Billy et chemin de Chaillon à Hattonchâtel
- Les prochaines réunions des commissions, quand elles seront mises en place, auront lieu en visioconférence
- Commissions consultatives élues lors d'un prochain conseil : réfléchir aux 3 candidats par village
- Réfléchir à la place des suppléants dans le futur règlement
- Bois : Présentation globale de la gestion forestière par l'ONF prochainement
- Lotissement : les plans seront transmis par mail